

DOSSIER DE PRESSE

14 novembre 2019



Fondation pour la mémoire de l'esclavage

1. Editorial de Jean-Marc Ayrault
2. La genèse
3. Deux ans pour construire une institution nouvelle
4. La Fondation : une institution ouverte au service de la cohésion nationale
5. Un plan d'action en quatre ans
6. Une équipe diverse et engagée
 - biographies des personnalités qualifiées membres du CA
 - biographies du président du conseil scientifique, de la Directrice et du directeur-adjoint
7. Un partenariat de long terme avec l'Etat
8. Fondateurs et mécènes
9. Un comité de soutien présidé par Christiane Taubira

Contact : Armelle Chatelier - 06 88 17 68 25

armelle.chatelier@gip-mmeta.org - www.gip-mmeta.org

1 EDITORIAL DE JEAN-MARC AYRAULT

ancien Premier Ministre, ancien Maire de Nantes

Président de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage



L'année dernière, notre pays a célébré le 170ème anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Mais, pas plus que dans le reste du monde, la libération des esclaves n'a effacé en France la trace que la traite et l'esclavage coloniaux ont laissée sur notre société. Nous sommes tous les produits de cette histoire faite de tragédies et de révoltes, de violence et de rencontres, d'exploitation et de partage.

Parce ce que cette histoire est une page essentielle de notre récit national, elle mérite une institution pour en transmettre la mémoire et pour en partager le message de liberté, d'égalité et de fraternité.

La Fondation pour la mémoire de l'esclavage est cette institution.

Après deux années de préfiguration, elle a reçu la reconnaissance d'utilité publique par un décret en date du 12 novembre 2019.

Installée à partir de l'année 2020 à l'Hôtel de la Marine, où le décret d'abolition fut préparé par Victor Schœlcher en 1848, elle va maintenant dire à tous comment cette histoire a radicalement transformé la France, dans sa population, dans sa culture, dans ses valeurs ; comment elle a créé entre les peuples d'Europe, d'Afrique et d'Amérique un lien indissoluble et singulier ; comment la lutte contre l'esclavage – et d'abord celle des esclaves eux-mêmes – a fortifié la République en faisant avancer, partout, les principes inaliénables de liberté et d'égalité. Elle aidera ainsi à comprendre d'où vient la diversité française et ce qui fait sa richesse aujourd'hui.

Deux années de travaux préparatoires, de voyages, d'échanges, ont permis de construire une institution participative, ouverte sur l'international, résolument tournée vers la jeunesse et vers l'avenir, associant toutes les composantes de notre société, en prise avec l'actualité et les enjeux contemporains, en France comme dans le monde.

C'est maintenant le temps de l'action.

2 LA GENESE

L'esclavage est un phénomène mondial. Industrialisé et systématisé à partir du XV^e siècle sous la forme de la traite atlantique, puis dans l'Océan Indien, il a bouleversé les sociétés sur tous les continents. Ses conséquences continuent de se faire sentir aujourd'hui.

- Transmettre la mémoire de l'esclavage : une tendance mondiale

1994 : Lancement par l'UNESCO de « La route de l'esclave »

2007 : Institution par l'ONU de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves le 25 mars ; ouverture de l'International Slavery Museum à Liverpool

2014 : Institution par l'ONU de la décennie 2015-2024 « Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine »

2016 : Inauguration du National Museum of African-American History and Culture de Washington

2018 : Inauguration du Musée des civilisations noires à Dakar

- En France : des mouvements citoyens à la reconnaissance nationale

1949 : Entrée au Panthéon de Victor Schœlcher et Félix Eboué

1983 : Vote de la loi déclarant fériés dans les DOM les dates anniversaires des abolitions

1992 : Exposition « Les anneaux de la mémoire » à Nantes

1998 : Commémoration du 150^{ème} anniversaire de l'abolition ; appel de Patrick Chamoiseau, Edouard Glissant, Wole Soyinka ; Marche du 23 mai 1998 à Paris

2001 : Vote de la loi Taubira reconnaissant la traite et l'esclavage coloniaux comme crimes contre l'humanité, le 10 mai

2004 : Création du comité pour la mémoire de l'esclavage (CNMHE) prévu par la loi Taubira

2006 : Institution le 10 mai de la Journée nationale des mémoires des traites, de l'esclavage et de leurs abolitions, prévue par la Loi Taubira

2007 : Rapport d'Edouard Glissant pour la création d'une institution nationale

2015 : Inauguration du Mémorial ACTe en Guadeloupe par le Président de la République François Hollande

2016 : Lancement des travaux de préfiguration de la Fondation : rapport de Lionel Zinsou

2017 : Institution du 23 mai Journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage, création du GIP « Mission de la mémoire de l'esclavage, des traites et de leurs abolitions » (MMETA)

2019 : 13 novembre, publication du [décret de reconnaissance d'utilité publique de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage](#). Installation du conseil d'administration de la Fondation.

3 DEUX ANS POUR CONSTRUIRE UNE INSTITUTION NOUVELLE

Le GIP-MMETA : un instrument pour préfigurer la Fondation

Présidé par Jean-Marc Ayrault, vice-présidée par Lionel Zinsou, le Groupe d'Intérêt Public - Mission de la Mémoire de l'Esclavage des Traites et de l'Abolition (GIP-MMETA) réunit :

- L'Etat, représenté par neuf ministères et une délégation interministérielle¹,
- Deux institutions publiques : la caisse des dépôts et consignation (CDC) et l'institut d'émission des DOM (IEDOM),
- Quatre organismes de la société civile :
 - Le conseil représentatif des Français d'outre-mer (CREFOM),
 - L'institut du Tout-Monde - Edouard Glissant,
 - La Fondation Esclavage et Réconciliation
 - L'association de collectivités territoriales La Route des Abolitions.

Un conseil d'orientation de 20 membres, artistes, chercheurs et de la société civile, est chargé d'éclairer le GIP.

- Un projet appuyé par le Président de la République

Le 27 avril 2018, à l'occasion du 170^{ème} anniversaire de l'abolition de l'esclavage, le Président de la République Emmanuel Macron confirme son soutien à la création d'une fondation nationale sous l'égide de Jean-Marc Ayrault. Il annonce deux autres projets : l'érection d'un mémorial de la République aux victimes de l'esclavage au Jardin des Tuileries et le soutien de l'Etat au Mémorial ACTe en Guadeloupe, transformé en établissement public de coopération culturelle (EPCC).

- Dix mois pour mettre en œuvre la volonté du Président de la République

Cinq chantiers :

1. La constitution du tour de table financier de la Fondation, exclusivement en direction des entreprises françaises
2. La constitution du tour de table politique de la Fondation : visites à Nantes, Bordeaux, Le Havre, Montceaux-les-Mines, Houilles, La Réunion, la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique (Mayotte à venir)
3. La préparation du dossier de reconnaissance d'utilité publique de la Fondation, à soumettre au Conseil d'Etat
4. La préfiguration des programmes de la Fondation : 9 séances du conseil d'orientation, deux temps participatifs avec les Ateliers de la Fondation, qui réunissaient 200 représentant.e.s de la société civile à la Maison de la Chimie (novembre 2018) et les Rencontres « Patrimoines Déchaînés » au Musée d'Orsay, en mai 2019
5. Des contacts à l'étranger, sur trois continents (Bénin, Sénégal, États-Unis, Haïti, Pays-Bas, Angleterre).

Le 10 mai 2019, le Président de la République salue la finalisation de la préfiguration de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage. Il ne reste plus qu'à faire reconnaître l'utilité publique de la nouvelle institution et installer son conseil d'administration. C'est désormais chose faite.

¹ Le ministère des affaires étrangères et du développement international, le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministère de l'économie et des finances, le ministère de la défense, le ministère de la justice, le ministère de l'intérieur, le ministère de la culture et de la communication, le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, le ministère des outre-mer ainsi que les services du Premier ministre représentés par la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT.

4 LA FONDATION : UNE INSTITUTION OUVERTE AU SERVICE DE LA COHESION NATIONALE

La Fondation pour la mémoire de l'esclavage est une institution ouverte, moderne, au cœur d'un vaste réseau de partenaires. Sa cible prioritaire : la jeunesse.

La Fondation nationale porte l'ambition d'une mémoire assumée, symbole d'une France rassemblée, fière de sa diversité. Ses objectifs touchent l'histoire, la culture et la citoyenneté.

HISTOIRE : Reconnaître l'histoire mondiale de la France

- Faire progresser la connaissance sur la traite et l'esclavage, les résistances qu'ils ont suscitées et le combat pour leurs abolitions
- Développer un récit national partagé
- Expliquer la diversité française

CULTURE : Célébrer les héritages

- Montrer la richesse des cultures nées de la résistance à l'esclavage et de la créolisation
- Promouvoir les créations culturelles et artistiques contemporaines des sociétés issues de l'esclavage

CITOYENNETÉ : Poursuivre le combat

- Promouvoir les valeurs du combat pour l'émancipation dans la société actuelle : liberté, égalité, fraternité
- Lutter contre les discriminations, le racisme, les préjugés
- Dénoncer les formes contemporaines d'esclavage

Elle sera gouvernée par un **conseil d'administration** de 15 membres répartis en cinq collèges :

- Collège des fondateurs (quatre membres) :
 1. CDC-Habitat : André Yché, Président du directoire ;
 2. Quartus Solidaires : Franck Dondainas, Président fondateur ;
 3. Ville de Fort de France : M. Yvon Paquit, 1^{er} Adjoint au Maire (*mandat de deux ans*)
Vice-président de la Fondation
 4. Ville de Nantes : M. Gildas Salaün, Adjoint au Maire (*mandat de deux ans*)
- Représentant des mécènes et donateurs (*un membre désigné pour quatre ans*)
 5. Groupe Action Logement, grand mécène : Bruno Arcadipane, Président du CA
- Collège des partenaires institutionnels (trois membres)
 6. Centre national de la recherche scientifique (CNRS) : Fabrice Boudjaaba, représentant le PD-G du CNRS
 7. Conseil économique, social et environnemental : Marie Trellu-Kane, **Secrétaire de la Fondation**
 8. Etablissement public de coopération culturelle (EPCC) du Mémorial ACTe : Georges Bredent Président – **Vice-président de la Fondation**
- Collège des associations mémorielles (*deux membres désignés pour deux ans*)
 9. Association des Anneaux de la Mémoire : Yvon Chotard, administrateur
 10. Comité Marche du 23 Mai 1998 (CM 98) : Emmanuel Gordien, Président
- Collège des personnalités qualifiées (*cinq membres cooptés pour quatre ans, renouvelés tous les deux ans, alternativement par fraction de deux puis de trois*).
 11. Fanny Augustin, directrice de l'Association Miroir
 12. Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre, **Président de la Fondation**
 13. Fanny Glissant, productrice et réalisatrice
 14. Memona Hintermann-Afféjee, journaliste
 15. Laurence Lascary, productrice, **Trésorière de la Fondation**
- Siège en outre sans voix délibérative, commissaire du Gouvernement : Préfet Bernard BOUCAULT

A cette instance traditionnelle de la gouvernance des fondations reconnues d'utilité publique, les statuts de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage ajoutent quatre instances consultatives représentatives de ses différents cercles de partenaires :

- **Le conseil des territoires** réunit les 22 collectivités fondatrices et les autres collectivités et associations de collectivités avec lesquelles la Fondation entretiendra des relations de partenariat ; il est consulté sur tous les points relatifs aux relations entre la Fondation et les collectivités territoriales ;
- **Le conseil des mécènes** réunit tous les fondateurs et mécènes de la Fondation ; il sera consulté sur toutes les questions relatives à la relation entre la Fondation et ses donateurs ;
- **Le conseil scientifique** sera l'interface officielle entre la Fondation et le monde de la recherche ; il validera tous les contenus diffusés par la Fondation ;
- **Le conseil d'orientation** sera l'instrument d'association de la société civile à la définition des orientations stratégiques et au fonctionnement de la Fondation, reprenant en cela le rôle essentiel qu'a joué le conseil d'orientation du GIP-MMETA dans la préfiguration de la Fondation.

Toutes ces instances se réuniront au moins une fois dans l'année. Leurs membres participeront aux Ateliers de la Fondation, réunion annuelle associant toutes les parties prenantes de la Fondation.

5. UN PLAN D'ACTION SUR 4 ANS

Cinq thématiques d'action :

La recherche

La recherche sur l'esclavage et ses héritages est indispensable pour améliorer la connaissance d'une histoire qui s'est déroulée à l'échelle du monde et a concerné des millions de personnes. La Fondation interviendra pour soutenir les chercheurs et valoriser leurs travaux.

L'éducation

La Fondation mettra en œuvre un programme ambitieux d'actions pédagogiques en lien avec l'Education Nationale : soutien du concours scolaire national de la Flamme de l'Egalité, aide à la conception et à la diffusion d'expositions pédagogiques, outils multimédias pour les élèves et les professeurs, formations, voyages mémoriels (locaux, nationaux, internationaux).

Culture et patrimoine

Dans la continuité des rencontres « Patrimoines déchaînés » qu'elle a organisées en mai 2019 au Musée d'Orsay, la Fondation animera un réseau professionnel d'institutions culturelles nationales et internationales afin de valoriser les ressources patrimoniales, artistiques, sociales liées à cette histoire et à ses héritages. Elle aidera à l'organisation d'expositions, de spectacles et d'événements pour célébrer le patrimoine culturel et historique qui leur est lié.

Numérique

La Fondation construira un portail interactif et participatif qui a vocation à devenir pour le grand public la référence nationale sur les questions de l'esclavage, des abolitions et de leurs héritages dans les arts, la société, les techniques, les pratiques culturelles... Elle concevra des contenus adaptés aux réseaux sociaux et au web et initiera un musée virtuel.

Mémoire, citoyenneté, action régionale

La Fondation suscitera chaque année au mois de mai un programme de commémorations et de manifestations nationales et locales ouvertes à tous, thématiques et festives, dans l'hexagone et l'outre-mer. Elle accompagnera les initiatives des collectivités et des associations. Elle appuiera sur tout le territoire les acteurs de l'éducation populaire qui désirent développer des actions en lien avec ses objectifs dans le cadre par exemple, du service civique.

Concevoir, inspirer, soutenir, diffuser en s'appuyant sur un large réseau de partenaires

Toutes les actions reposent sur des partenariats dans lesquels la Fondation peut :

- Concevoir : développer des contenus nouveaux et pluridisciplinaires en s'appuyant sur les dernières connaissances grâce à son conseil scientifique
- Inspirer : susciter des projets et des créations autour de la créolisation et des cultures ultramarines grâce à la visibilité nationale de la Fondation et à sa programmation annuelle (saisons thématiques)
- Soutenir : appuyer les acteurs publics et privés, institutionnels et issus de la société (associations), par une politique de labellisation et d'accompagnement
- Diffuser : nouer des partenariats avec des acteurs (ministères, établissements scolaires, médias, institutions culturelles, collectivités, entreprises...) pour diffuser les messages de la Fondation

6. UNE EQUIPE DIVERSE ET ENGAGEE

La Fondation associe des personnalités engagées pour la citoyenneté, la culture et la diversité. Les personnalités qualifiées membres du conseil d'administration sont :

Fanny AUGUSTIN est la directrice générale de l'association Miroir, une structure nationale de l'économie sociale et solidaire dans le secteur de la culture pour l'émancipation citoyenne de la jeunesse par l'initiation à l'engagement et l'accès à la formation professionnelle dans les métiers du théâtre, du cinéma et de la fiction. Elle a été journaliste durant quinze ans pour TF1, France 2, NRJ12 et Numéro 23 ainsi que pour des médias de presse écrite. Cette expérience pluridisciplinaire de terrain explique son ambition de femme engagée pour la jeunesse et la promotion des valeurs de la République sur l'ensemble du territoire français (Hexagone, Outre-mer et Corse).

Elle s'implique dans la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage car elle croit dans l'utilité de la mémoire comme socle de légitimité de chaque individu : savoir qui on est, c'est davantage savoir où l'on va.

Jean-Marc Ayrault est ancien Premier ministre, il fut maire de Nantes de 1989 à 2012. Avec Christiane Taubira, il a porté la loi qui a reconnu en 2001 l'esclavage comme crime contre l'humanité. A Nantes, il a été le premier à reconnaître la place de l'esclavage et de la traite dans l'histoire de la ville et à y consacrer des moyens: exposition « Les anneaux de la mémoire » dès 1992, ouverture de salles au Musée du Château de Nantes, inauguration du Mémorial de l'Abolition... La ville de Nantes est désormais mondialement reconnue pour son travail de mémoire et d'histoire.

Il a été élu président de la Fondation le 13 novembre 2019 après avoir conduit sa préfiguration pendant deux ans.

Fanny Glissant est productrice, auteure, réalisatrice.

En 2003, Fanny Glissant débute sa carrière de productrice après être passée par Le Fresnoy Studio national des arts contemporains, la FEMIS et un double cursus universitaire en histoire et en histoire de l'art. Dès ses premières années universitaires, elle se passionne pour la question de l'esclavage, les *post-colonial studies* et l'histoire de « l'Atlantique noire ».

Avec plus de 60 films à son actif, elle a accompagné et produit des films d'histoire prime time comme *Dénoncer sous l'Occupation*, *La Guerre des enfants* ainsi que des films d'investigation et de société/politique tels que *Syrie, enfants en guerre*. Elle produit aussi des films permettant d'appréhender les problématiques du monde contemporain comme *Climato-sceptiques : la guerre du climat* et des films Arts et Culture. Avec *les Routes de l'Esclavage* (4x 52 minutes), elle signe en 2017 en tant qu'auteure, réalisatrice et productrice sa première série internationale pour ARTE, France Télévisions et plus de 20 diffuseurs dans le monde. Aujourd'hui, elle apporte son expertise et sa vision pour enrichir l'offre documentaire internationale d'Elephant-Webedia.

Memona Hintermann-Afféjee est journaliste et grand reporter. Réunionnaise fille d'un Indien musulman, et d'une Créole d'ascendance bretonne et catholique, elle grandit dans une famille modeste de onze enfants. Après une maîtrise en droit, en 1976 elle commence par présenter le journal télévisé régional à FR3-Orléans avant de présenter le journal national. En 1984, elle devient grand reporter et part couvrir la plupart des grands conflits dans le monde ; elle est notamment spécialiste du Moyen-Orient et de l'Afghanistan.

De 2013 à 2019, Memona Hintermann a siégé comme conseillère au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), dont elle a notamment présidé l'Observatoire de la diversité.

Laurence Lascary est productrice. Issue d'une famille guadeloupéenne de Bobigny (Seine-Saint-Denis), elle a fait un mastère en marketing et distribution dans l'industrie audiovisuelle à la Sorbonne et à l'Institut national de l'audiovisuel, puis elle a travaillé à Studio Canal et au bureau de New York d'Unifrance.

Lauréate du grand prix de l'opération « Talents des Cités », elle fonde en 2008, la société De l'autre côté du Périph' (DACP) pour valoriser l'image de la banlieue et ses réussites et s'installe à la Cité du cinéma à Saint-Denis. Elle veut « banaliser la diversité ». En 2011, elle lance la Journée des Jeunes Producteurs Indépendants et est nommée au Collège diversité du ministère de la Culture et du Conseil national des villes (CNV). En 2016, elle lance le festival Dans Mon Hall avec la Mairie de Paris. Elle produit plusieurs documentaires et courts-métrages et en 2016 son premier long-métrage *L'Ascension*, réalisé par Ludovic Bernard fait plus d'1,2 million d'entrées. En 2018, elle produit le documentaire *Partir ?* réalisé par Mary-Noël Niba.

LE PRESIDENT DU COMITE SCIENTIFIQUE

Romuald Fonkoua est professeur de littératures francophones à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université. Il a fait ses études au Cameroun et en France. Docteur en Littérature générale et comparée de l'université de Lille, il est, depuis 2000, Fellow Teacher à Middlebury College.

Ses enseignements et ses recherches portent sur les questions de littérature générale en francophonie: littératures francophones XIXe-XXIe siècles (coloniales et postcoloniales), l'histoire des littératures francophones (Afrique, Amériques, Asie, Europe), les biographies d'écrivains - notamment d'Aimé Césaire - et les correspondances littéraires, la sociologie des littératures francophones et études de la réception, les littératures du voyage à l'envers, les études des représentations et des imaginaires. Il est l'auteur de très nombreux articles publiés dans diverses revues françaises et étrangères et de plusieurs ouvrages individuels et collectifs distingués.

Il est membre de plusieurs sociétés savantes (Société d'histoire littéraire de France...) et juré de plusieurs prix littéraires. Il dirige actuellement la collection « Lettres francophones » des Presses de l'université Paris-Sorbonne et co-dirige la collection « Bibliothèque francophone » aux Éditions Classiques Garnier. Il est rédacteur en chef de la revue *Présence africaine* (fondée en 1947) depuis 1999.

LA DIRECTRICE DE LA FONDATION

Dominique Taffin est archiviste-paléographe, conservatrice générale du patrimoine depuis mai 2012. D'origine guadeloupéenne, elle a dirigé les Archives de la Martinique de 2000 à 2019. Elle conjugue une longue expérience dans les archives et dans les musées : elle a débuté sa carrière comme conservateur-adjoint aux Archives d'outre-mer (Aix-en-Provence) en 1985, puis a rejoint le musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie (Paris) de 1992 à 2000 où elle a eu en charge la gestion du fonds « colonial » du musée et a oeuvré à la clarification des relations entre histoire des collections et situation coloniale. Dans le champ caribéen, elle a travaillé à la valorisation des archives au sein du patrimoine culturel des Antilles, comme au développement des bonnes pratiques par les technologies numériques. Elle a ainsi initié la [Banque numérique des patrimoines martiniquais](#) (2010).

En parallèle, elle a poursuivi une activité de recherche en histoire et de valorisation de la recherche : Auteure d'une thèse sur l'histoire de la santé en Guadeloupe, elle a publié plus d'une vingtaine d'articles et ouvrages traitant principalement de l'histoire sociale et culturelle des Antilles et de la situation coloniale. Elle a aussi organisé une douzaine d'expositions et de colloques, fréquemment en partenariat avec des associations ou des institutions.

Présidente de l'Association des archives antillaises / Caribbean Archives Association (CARBICA) de 2010 à 2014, elle a aussi une expérience avérée de la vie associative entre 1988 et 2018 (Sociétés des Amis des Archives).

LE DIRECTEUR ADJOINT DE LA FONDATION

Pierre-Yves Bocquet est inspecteur général des affaires sociales. Après une carrière dans le secteur social (conseiller ministériel, responsable du contrôle de gestion à la caisse nationale d'assurance maladie, directeur administratif et financier de la Mutualité Française, président du collège Protection Sociale de l'IGAS), il a été pendant trois ans le conseiller discours et mémoire du Président de la République François Hollande. Revenu à l'IGAS où il préside depuis 2018 le collège Cohésion Sociale, il est choisi pour siéger comme personne qualifiée au conseil d'administration du GIP-MMETA, où il a accompagné pendant deux ans la préfiguration de la Fondation.

Critique musical sous le pseudonyme de Pierre Evil, il est l'auteur de plusieurs livres sur la musique américaine (dont *Detroit Sampler*, 2014), d'un film pour Arte (*Black Music – Des chaînes de fer aux chaînes en or*, 2008). Il tient depuis 2017 une rubrique régulière dans le bimestriel musical *Magic*.

7. UN PARTENARIAT DE LONG TERME AVEC L'ETAT

Préparée par les rapports d'Edouard GLISSANT en 2007 et de Lionel ZINSOU en 2017, la création de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage marque une nouvelle étape dans la reconnaissance par l'Etat de la place que l'esclavage et ses héritages occupent dans notre Histoire. Avec la construction prochaine du Mémorial aux victimes de l'esclavage au Jardin des Tuileries et l'appui de l'Etat au Mémorial ACTe de Pointe-à-Pitre, elle constitue le troisième volet des actions annoncées par le Président de la République le 27 avril 2018, à l'occasion du 170^{ème} anniversaire de l'abolition de l'esclavage.

La Fondation remplace le comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage qui avait été institué par la loi Taubira, et qui, sous l'impulsion de ses présidentes et président successifs, Maryse CONDE (2004-2009), Françoise VERGES (2009-2012), Myriam COTTIAS (2013-2016) et Frédéric REGENT (2016-2019), a permis à la France d'ancrer la mémoire de l'esclavage parmi les politiques mémorielles nationales, à l'école, dans les territoires, dans la recherche et la culture...

Institution autonome, dotée de moyens nouveaux et largement ouverte sur la société, la Fondation sera pour l'Etat un partenaire privilégié pour diffuser le message de liberté, d'égalité et de fraternité qui est au cœur de son projet.

UNE CONVENTION QUADRIENNALE

Ce partenariat privilégié prend la forme d'une convention de partenariat signée pour quatre ans entre l'Etat et la Fondation et renouvelable par tacite reconduction. **Elle sera signée par le Premier ministre et le président de la Fondation le 15 septembre 2019 lors d'une cérémonie solennelle à l'Hôtel de Matignon.**

La convention associe neuf ministères (les ministères de la justice, de l'Europe et des affaires étrangères, des armées, de l'économie et des finances, de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, de la cohésion des territoires et de relations avec les collectivités locales, des Outre-mer, de la culture) et la DILCRAH.

Elle a pour objet de couvrir le financement par l'Etat des moyens de fonctionnement de la Fondation (personnel, locaux, frais généraux), de préciser la contribution que la Fondation apporte dans son domaine de compétences à l'Etat et de détailler la façon dont les principaux ministères participent dans leur action à la réalisation des buts de la Fondation.

- ***Les engagements de l'Etat***

Ceux-ci prennent la forme du soutien en fonctionnement apporté à la Fondation (1,1 M€/an, dont la mise à la disposition de la Fondation de ses locaux à l'Hôtel de la Marine) et de la participation des principaux ministères à la réalisation des buts généraux de la Fondation.

- ***Les engagements de la Fondation***

La Fondation s'engage à concourir à la réalisation de ses objectifs statutaires conformément au plan pluriannuel d'action en cinq programmes qu'elle a présentée dans son dossier de reconnaissance d'utilité publique.

- ***Les engagements réciproques***

La convention prévoit des engagements réciproques sur les sujets d'intérêt entre la Fondation et l'Etat. Dans ce cadre, la Fondation apportera à l'Etat son expertise pour :

- L'organisation des commémorations nationales et internationales de la mémoire de l'esclavage, des traites, de leurs abolitions et de leurs victimes dont l'Etat a la responsabilité ;
- L'organisation du concours scolaire national « La flamme de l'égalité »

- L'organisation d'événements nationaux ou internationaux liés à l'histoire de la traite, de l'esclavage et de leur abolition et à leurs héritages ;
- L'identification des lieux de mémoire, des institutions, des musées, des centres d'interprétation et des structures de recherche relatifs à ces thèmes ainsi que leur mise en réseau, y compris avec leurs homologues étrangers ;
- Les actions de sensibilisation et de diffusion et les ressources documentaires pour mieux faire connaître l'histoire de la traite, de l'esclavage et de leur abolition, leur patrimoine archivistique et muséal, leurs héritages, notamment culturels et artistiques, auprès du public le plus large, en particulier du public scolaire et celui des habitants des quartiers de la politique de la ville ;
- Les initiatives communes aux Etats de l'Union européenne, et aux autres Etats concernés par la traite et l'esclavage, afin de favoriser les recherches, leur vulgarisation, et des commémorations partagées ;
- Le recueil d'éléments et les travaux de toute nature liés à la mémoire de la traite et de l'esclavage et à leurs héritages.

8. FONDATEURS ET MECENES

Le capital de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage est de plus de 1,6 M € et son budget annuel de 2 M€ dont la moitié apportée par l'Etat.

Son statut de Fondation d'utilité publique repose sur un partenariat public/privé qui l'ancre dans la société et lui offre une véritable agilité d'action. Sa gouvernance associe une variété d'acteurs témoignant de la diversité de ses partenaires : des donateurs privés, des entreprises engagées, des collectivités territoriales, des associations mémorielles, des personnalités qualifiées, de grands partenaires institutionnels (le centre national de la recherche scientifique (CNRS), le conseil économique, social et environnemental (CESE) ; le Mémorial ACTe de Pointe-à-Pitre, musée national de l'esclavage.



Son tour de table réunit des fondateurs et des mécènes convaincus de son importance pour la France d'aujourd'hui. 33 fondateurs (acteurs privés, institutions publiques, collectivités locales) participent au capital. 14 mécènes privés soutiennent les programmes d'actions de la Fondation 2019-2022, aux côtés de l'Etat.

LES FONDATEURS PRIVES

Les fondateurs de la Fondation participent à la constitution de son capital qui est de 1 635 000 €.

- CDC-Habitat - Grand Donateur

www.cdc-habitat.com



CDC Habitat, anciennement Groupe SNI (Société Nationale Immobilière), est une filiale de la Caisse des dépôts et consignations ayant pour mission principale la gestion du patrimoine immobilier public. L'entreprise gère 348 725 logements. En 2005 le groupe SNI se transforme en opérateur immobilier global. Il propose sur l'ensemble du territoire français une offre large : logements très sociaux, sociaux, intermédiaires et libres, foyers et résidences, accession à la propriété. Le groupe compte 6500 employés et a un chiffre d'affaire de 1,4 milliard d'euros.

Le groupe est également présent dans la Fondation par ses filiales ultramarines :

- Société immobilière d'outre-mer - SIDOM de Guadeloupe
- SIDOM de Guyane
- SIDOM de Martinique
- SIDOM de Mayotte
- SIDOM de La Réunion

- Quartus Solidaire - Grand Donateur
<https://groupe-quartus.com>

Fondé en 2014 par Franck Dondainas, QUARTUS (300 collaborateurs) regroupe les principaux métiers de l'immobilier : Résidentiel, Tertiaire, Logistique, Club Seniors, Co-living, Montage d'Opérations et Ingénierie. Implanté sur 8 territoires en France, le groupe co-conçoit et réalise, de manière intégrée, des quartiers adaptés à l'évolution des modes de vie des Français.

- Fondation Trace TV - Olivier LAOUCHEZ
<https://fr.trace.tv>

Né dans le Val-de-Marne de parents antillais, Olivier Laouchez est un entrepreneur français. En Martinique, il fonde en 1993 Antilles Télévision (ATV), la première chaîne de télévision privée des Antilles et à Paris Secteur A, le premier label de Hip Hop et de musiques urbains français indépendant. En 2003, Olivier Laouchez lance la télévision Trace TV avec un format de chaîne dédiée aux musiques et aux cultures urbaines. Le groupe se diversifie depuis 2014 avec des radios en Europe, Afrique et dans la Caraïbe et la production de programmes et d'événements, des activités digitales et de téléphonie. Les chaînes Trace sont disponibles dans plus de 180 pays et regardées par plus de 150 millions de fans. Depuis 2013, la Fondation Trace apporte son soutien à des initiatives portées par de jeunes urbains et africains.



- Corinne et Pierre SAINTE-LUCE

Corinne et Pierre SAINTE-LUCE se sont rencontrés sur les bancs de la faculté de médecine de Nîmes au début des années 1980. Après avoir exercé 10 ans respectivement comme spécialistes de l'échographie fœtale et de la médecine vasculaire en Guadeloupe, Mme et M. SAINTE-LUCE créent, à partir de 1998, trois établissements de santé dédiés à la personne fragile qui constituent les piliers du groupe Manioukani. Investisseurs engagés dans le développement de l'archipel, le couple se lance en 2017 dans l'achat et la réhabilitation de l'hôtel Arawak Beach Resort. Passionnés de patrimoine, d'arts et d'histoire, Corinne et Pierre SAINTE-LUCE sont propriétaires de deux sites datant des XVIIe et XVIIIe siècles : l'habitation Fonds Rousseau en Martinique et la Poterie Fidelin à Terre de Bas, aux Saintes.

LES FONDATEURS PUBLICS

- La SNCF
www.sncf.com
- Institut d'émission des DOM (Banque de France)
<https://www.iedom.fr/iedom/>



L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) est une société filiale de la Banque de France qui met en œuvre ses missions de Stratégie monétaire, de Stabilité financière, de Services à l'économie dans le respect des Spécificités ultramarines. L'IEDOM est présidé par Marie-Anne Poussin-Delmas.



LES 22 COLLECTIVITES FONDATRICES

14 villes, 2 départements, 1 communauté d'agglomération, 5 régions.

Ville de Basse-Terre (Guadeloupe)
Ville de Bordeaux
Ville de Brest
Ville de Fort-de-France (Martinique)
Ville de Houilles (Yvelines)
Ville de La Rochelle
Ville de Lorient
Ville de Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire)
Ville de Nantes
Ville de Paris
Ville de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe)
Ville de Saint-Denis (La Réunion)
Ville de Saint-Pierre (Martinique)
Ville du Havre

Communauté d'agglomération Cap Excellence (Guadeloupe)

Conseil départemental de La Réunion
Conseil départemental de Guadeloupe

Conseil régional de Guadeloupe
Conseil Territorial de Guyane
Conseil régional Ile de France
Conseil régional de la Réunion
Collectivité territoriale de Mayotte

LES MECENES

Ils s'engagent pour soutenir le premier programme quadriennal d'actions de la Fondation 2019-2022 en mécénat financier ou en mécénat de compétence.

Un Grand Mécène

- Groupe Action Logement
www.actionlogement.fr



Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, ses 18 000 collaborateurs mènent deux missions principales, dans l'Hexagone et en outre-mer : construire et financer des logements sociaux et intermédiaires et accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle.

Des partenaires issus d'horizons variés

- Corinne et Pierre SAINTE-LUCE
- ADP
www.parisaeroport.fr/homepage-groupe
- Batigère
<https://www.batigere.fr>
- CASDEN
www.casden.fr
- FONDATION TOTAL
www.foundation.total
- GROUPE BERNARD HAYOT
www.gbh.fr/fr
- LA POSTE
www.laposte.fr
- Ligue de l'enseignement
<https://laligue.org>



BATIGERE



GBH



LA POSTE



- MGEN
www.mgen.fr/le-groupe-mgen/



- RATP
<https://ratpgroup.com/fr/>



- Groupe Quadral
<https://www.quadral.fr>



- SNCF
www.sncf.com



- TRACE TV
<https://fr.trace.tv>



9. UN COMITE DE SOUTIEN PRÉSIDIÉ PAR CHISTIANE TAUBIRA

La diversité de ses membres est le reflet de son ambition.



Christiane	Taubira	Présidente du Comité de Soutien
Claire	Andrieu	Historienne
Pascal	Blanchard	Historien
Patrick	Chamoiseau	Ecrivain
Marc	Cheb Sun	D'ailleurs et D'ici
Alain	Chouraqui	Président de la Fondation du Camp des Milles
Michel	Colardelle	Conservateur général du patrimoine
Maryse	Condé	Ecrivaine, ancienne présidente du CNMHE
Catherine	Coquery-Vidrovitch	Historienne
Myriam	Cottias	Historienne, CNRS, ancienne présidente du CNMHE
Bertrand	Dicale	Journaliste
Doudou	Diène	Diplomate
John	Franklin	Musée National d'Histoire et de Culture Africaine-Américaine
Jacques	Galvani	Entrepreneur
Isabelle	Giordano	Présidente d'UniFrance
Fanny	Glissant	Réalisatrice
Sylvie	Glissant	Directrice de l'institut du tout monde
Steevy	Gustave	Producteur
Yasmine	Ho-You-Fat	Comédienne
Ivan	Jablonka	Historien
Olivier	Laouchez	PDG du groupe Trace TV
Chantal	Loïal	Chorégraphe
Alain	Mabanckou	Ecrivain
Jean-François	Manicom	Curateur de l'International Slavery Museum de Liverpool
Jacques	Martial	Président du Mémorial ACTe
Daniel	Maximin	Ecrivain
Léonora	Miano	Ecrivaine
Pap	Ndiaye	Historien
José	Pentoscrope	Economiste
Corinne	Sainte-Luce	Médecin
Pierre	Sainte-Luce	Médecin, sociologue
Jacques	Schwarz-Bart	Musicien
Simone	Schwarz-Bart	Ecrivaine
Bintou	Simporé	Journaliste
Leïla	Sy	Réalisatrice
Ibrahima	Thiouh	Recteur de l'université Cheikh Anta Diop
Agnès	Troublé	"Agnès B", créatrice de mode
Françoise	Vergès	Politologue, ancienne présidente du CNMHE
Jean-Claude	William	Président du conseil scientifique de la Fondation Aimé Césaire
Lionel	Zinsou	Ancien Premier ministre du Bénin